

Pour l'avenir du travail social

Lettre ouverte aux Elu-es des Conseils Départementaux

Mardi 14 octobre 2016,



Mme, M le/la conseiller-e territorial-e,

Dans le cadre unitaire des Etats Généraux Alternatifs du Travail Social (EGATS), nous interpellons les élu-es des Conseils Départementaux. Par cette lettre ouverte, nous entendons attirer l'attention sur les situations de tensions qui traversent le travail social.

Nous déplorons le traitement réservé au secteur social et médico-social. De nombreux départements ont ces derniers mois diminués ou supprimés les subventions aux associations et services relevant de la protection de l'enfance, de l'insertion, de l'accueil ou de l'hébergement. Les équipes sont amputées, liquidées ou sous pression de l'être. Les professionnel-les refusent d'être considéré-es comme une simple variable d'ajustement budgétaire... les professionnel-les ont besoin de perspectives garantissant le minimum de sérénité nécessaire à l'exercice de leurs missions.



Nous constatons la généralisation du recours aux appels à projet annuels en lieu et place des conventions pluriannuelles pour financer les associations et services relevant du secteur social. Dans les départements ayant recours aux appels à projets, les logiques de concurrence se sont installées. De nombreuses structures ont déjà mis la clef sous la porte... Financées par des appels à projets, ces services ont été pressurés. Pour survivre et répondre aux injonctions quantitatives, les professionnel-les sont poussé-es à transformer leurs pratiques en effectuant de l'abattage voire de la sélection sociale... Dans certains cas, l'arrivée d'un concurrent à but lucratif cassant le « prix du marché » s'est soldé par des fermetures de structures.



Nous condamnons la stigmatisation des publics que nous accompagnons notamment dans le cadre du déploiement du RSA. Alors que certains départements font le choix de renforcer les contrôles et de radier le plus grand nombre d'allocataires, d'autres ont été retoqués par la justice dans leurs logiques d'imposer le bénévolat obligatoire comme condition de versement du RSA. Nous refusons de prendre part à cette chasse aux privé-es d'emploi et de nous transformer en agent-es de contrôle !

Nous dénonçons les inégalités territoriales et le non-respect de l'article L116-2 du Code de l'action sociale et des Familles*. Dans un nombre croissant de départements des enfants sont maintenus dans leur milieu familial alors que leur exposition au danger est préoccupante ; des mères isolées enceintes ou avec enfants de moins de 3 ans sont laissées à la rue et sans soutien institutionnel ; des mesures de protection, y compris judiciaires (AEMO, AED, PLACEMENTS) ne sont pas mises en œuvre suite à des choix budgétaires ; les accueils des Mineur-es Etrangers isolés (Mineur-es Non Accompagné-es) ne sont plus effectives...

**COLLECTIF
AVENIR EDUCS**

Pour nous répondre

► EGATS

Fédération Santé et Action Sociale
263 rue de Paris - Case 538
93515 Montreuil CEDEX

► egats2015@gmail.com

Nous nous battons contre les projets de ré-architecture des diplômes visant à détruire nos métiers, nos formations et notre éthique. Ce processus conduit notre secteur vers l'uniformisation et la standardisation de nos pratiques professionnelles. Il se profile des formations réformées et appauvries, laissant moins de place aux sciences humaines et aux spécificités historiques des professions, des formations qui inculqueront à toutes et tous les mêmes savoirs, les mêmes méthodes, les mêmes façons de traiter les problèmes du quotidien autant toute idée d'autonomie et de réflexion nécessaire à l'élaboration de projets individuels et collectifs adaptés.

Les Etats Généraux Alternatifs du Travail Social (EGATS) n'ont pas besoin de noircir le tableau pour affirmer que notre secteur va mal. Lorsque nous échangeons entre collègues de l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance), de la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse), de l'Education Nationale, des services sociaux départementaux ou municipaux, de l'hébergement, de la prévention spécialisée, de la psychiatrie, du handicap ou de l'insertion, le constat est sans appel, nous subissons toutes et tous la même offensive visant à démanteler le travail social dans son ensemble !

Nous combattons avec détermination la casse de notre secteur et de nos métiers ! Nous nous mobilisons de manière unitaire pour l'intérêt des publics accompagnés, pour l'intérêt des professionnel-les du social, pour l'intérêt général. Ensemble, nous affirmons que le travail social est un des ciments fondamentaux du lien et de la cohésion sociale dans les territoires. Nous invitons les conseiller-es territoriaux à prendre la mesure de la situation en décidant de mener des politiques sociales à la hauteur des besoins de la population et en garantissant des financements durables des services et des établissements.

** « L'action sociale et médico-sociale est conduite dans le respect de l'égalité de tous les êtres humains avec l'objectif de répondre de façon adaptée aux besoins de chacun d'entre eux et en leur garantissant un accès équitable sur l'ensemble du territoire ».*

ÉGATS



Etats Généraux Alternatifs du Travail Social
